



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

COMPTE-RENDU FORUM DE VOLLEYBALL QUÉBEC 2015

Étaient présents :

- Véronic Laplante, Aigles de Jean-Eudes
- Catalin Bumbu, Association Volleyball Laval
- Hélène Laflamme, Carcajou de St-Jérôme
- Robert Forges, Celtique de Montréal
- Marie-Pier Sauvé, Citadins de Vaudreuil
- Catherine Bissonnette, Citadins de Vaudreuil
- Martin Brunelle, Drakkar de St-Félix-de-Valois
- Alexandre Robitaille, Drakkar de St-Félix-de-Valois
- Martin Carle, Lynx de la Rive-Sud
- Alain Pelletier, Lynx de la Rive-Sud
- Jean-Louis Portelance, Lynx de la Rive-Sud
- Kevin Labarre, Lynx de la Rive-Sud
- Daniel Dawson, Volleyball Saguenay
- Alexandra Martin, Volleyball Saguenay
- Danyk Sauro, Volley L.L.L.
- Éric Bourgoin, Volley L.L.L.
- Christian Boulanger, Express 16 ans et moins féminin
- Marc Trudel, Arbitre en chef du Québec
- Jean-Luc Dorion, Arbitre en chef de la Côte-Nord
- Félix Dion, président de Volleyball Québec
- Vincent Dumas, membre du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Martin Gérin-Lajoie, directeur général
- Vincent Larivée, entraîneur-chef/conseiller technique volet volleyball de plage
- Mathieu Poirier, directeur du développement de la pratique sportive
- Nikolas Perron, coordonnateur de programmes
- Caroline Daoust, coordonnatrice aux événements
- Annabelle Dufour, coordonnatrice aux communications
- Ginette Grégoire, adjointe à la direction

ACCUEIL ET SOUPER

1. Mot du président

Par Félix Dion

Félix Dion souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne que le forum est un exercice important pour l'ensemble de la communauté du volleyball afin de recueillir son opinion sur différents sujets.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

2. Introduction

Par Martin Gérin-Lajoie

Martin souhaite la bienvenue aux participants et présente la conférence de Vincent Larivée. Il souligne que la conférence a été créée en réponse à un constat préoccupant de Vincent lors de son implication sur le terrain. La conférence a pour objectifs d'informer et de sensibiliser la communauté du volleyball à propos de l'alimentation. Martin souligne également que la captation vidéo de la conférence sur l'alimentation est une présentation [d'Images Folies](#).

3. Conférence : Alimentation et performances sportives

Par Vincent Larivée

Vincent Larivée présente sa conférence et les thèmes abordés sont les suivants :

- 1- Manger de vrais aliments
- 2- Respecter les besoins de notre corps
- 3 - Visiter quelques classiques

La documentation de la conférence sera disponible sur le site de Volleyball Québec. La vidéo de la conférence sera également disponible un peu plus tard cette année.

Rétroaction

Différentes suggestions ont été émises afin de faire une différence pour l'alimentation des athlètes, mais également des entraîneurs :

- Créer des documents synthétisés et vulgarisés à l'attention des athlètes comme des capsules sur le site Internet.
- Ce qui est le plus intéressant pour les jeunes, c'est de goûter, donc créer des initiatives en ce sens.
- Faire des ateliers et proposer des virages pendant les événements.
- Les jeunes s'identifient aux vedettes, par exemple la publicité avec Christine Sinclair. Nous aussi on a des vedettes et on pourrait capitaliser sur ce point.
- Créer un menu de cantine à proposer aux hôtes de tournois.
- Suggestion de commandite ciblée, par exemple le yogourt Liberté.
- Créer une boîte à lunch santé pour l'Omnium. Les clubs mentionnent qu'on ferait mieux de commencer progressivement, par exemple avec des collations.
- Présenter un kiosque sous le thème de l'alimentation à l'Omnium de Volleyball Québec.

On souligne l'effort mis de l'avant par les tournois à Vaudreuil. On explique qu'il s'agit d'un changement qui a été imposé par la Commission scolaire. Marie-Pier Sauvé souligne que les produits doivent être vendus un peu plus cher, mais le profit reste sensiblement le même. Tous les clubs s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un exemple à suivre.



Volleyball Québec
 4545 avenue Pierre-De Coubertin
 Montréal Québec H1V 0B2
 Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
 www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Martin demande aux participants si à la lumière des points abordés lors de la conférence les clubs seraient prêts à mettre sur pied des politiques en lien avec l'alimentation.

Réponses :

- On devrait, mais les changements forcés ne restent pas.
- C'est difficile de rejoindre les jeunes, car ce n'est pas lui qui contrôle l'épicerie. Avec le rythme de vie actuel des parents, c'est difficile d'appliquer des changements.
- C'est difficile d'imposer le changement, cela peut s'effectuer lentement, mais surement. C'est très intéressant de présenter les alternatives pendant la présentation, d'avoir un choix.
- Le volet éducation est très important. Les athlètes mentionnent souvent : « Parce que je suis sportif, je peux me permettre », alors que ce n'est pas une raison valable de mal s'alimenter.

Enfin, on souligne qu'il est important d'être cohérent avec nos valeurs. En tant que club ou en tant que fédération sportive, il faut du courage afin de bien examiner certaines opportunités de commandites qui pourraient être contradictoires avec les valeurs que nous souhaitons véhiculer. Martin amène qu'au lieu de simplement refuser et laisser de l'argent sur la table, il faut user de créativité avec certaines entreprises. Par exemple, nous avons récemment proposé à une chaîne de restauration rapide, qui nous a approchés pour investiguer des possibilités de commandite, de mettre sur pied une alternative santé à leur menu afin que Volleyball Québec puisse activer une commandite avec eux. À suivre.

PAUSE

4. Politique de compétition

Par Nikolas Perron et Caroline Daoust

Problématique :

Depuis plusieurs saisons, nous constatons une recrudescence du non-respect de la date limite d'ajout de joueurs et d'entraîneurs.

Intentions :

- Proposer une solution.
- Une solution qui ne pénalise pas les joueurs pour des erreurs administratives d'entraîneurs et de responsables.
- Une solution pour récompenser les clubs qui ont une bonne gestion.

Politique actuelle	Proposition de changements pour 2015-2016
<p>Article 35 : Toute équipe doit s'affilier à Volleyball Québec en effectuant correctement l'affiliation à partir du site Internet de Volleyball Québec au www.volleyball.qc.ca pour pouvoir participer aux compétitions de Volleyball Québec. Le responsable doit entrer le nom de tous les joueurs, entraîneurs et autre personnel constituant pour la saison en cours. Cette liste</p>	<p>Aucun changement</p>



Volleyball Québec
 4545 avenue Pierre-De Coubertin
 Montréal Québec H1V 0B2
 Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
 www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

<p>doit être approuvée par Volleyball Québec. Seules les personnes qui y sont inscrites peuvent participer aux compétitions officielles reconnues par Volleyball Québec.</p> <p><i>Sanction : voir l'article 65</i></p>	
<p>Article 44 : Date limite d'affiliation d'un joueur</p> <p>Volleyball : Le joueur doit s'affilier à Volleyball Québec en passant par le site Internet au moins quatre jours ouvrables avant toute participation à une compétition sous la juridiction de Volleyball Québec jusqu'au 28 mars.</p> <p><i>Sanction : voir les articles 65 et 66</i></p>	<p>Aucun changement</p>
<p>Article 45 : Lors d'un tournoi, seuls les joueurs et entraîneurs inscrits sur la liste de vérification des affiliations peuvent participer au tournoi.</p> <p>En volleyball, 15 joueurs maximum par équipe peuvent participer à un tournoi. Toutefois, seulement 14 des 15 joueurs inscrits à la liste de vérification des affiliations pourront être inscrits à chaque match. Les séries de rencontres ne sont pas considérées comme un tournoi.</p> <p><i>Sanction : voir l'article 65</i></p>	<p>Aucun changement</p>
<p>Article 65 : Les peines suivantes sont prévues pour des infractions aux articles 35, 44 et 45</p> <p>1^{re} infraction : Perte par défaut de la ou des parties jouées où le joueur ou l'entraîneur a été inscrit sur la liste de vérification d'affiliation</p> <p>Récidive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte par défaut de la ou des parties jouées où le joueur a été inscrit sur la liste de vérification d'affiliation, et - Suspension de l'équipe ou du club pour une période maximale d'une année 	<p>Article 65 : Les peines suivantes sont prévues pour des infractions aux articles 35, 44 et 45</p> <p>A - Si le joueur ou l'entraîneur fournit la preuve que son affiliation est à jour lors de la compétition :</p> <p>1^{re} infraction : Amende de 100 \$, dont 85 \$ ira dans le fonds des clubs respectant les règles.</p> <p><i>Fonds des clubs respectant les règles: Tirage à la fin de la saison entre les clubs n'ayant reçu aucun avertissement et aucune sanction.</i></p> <p>Récidive : Amende de 150 \$, dont 130 \$ ira dans le fonds.</p>



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

	<p>B - Si le joueur ou l'entraîneur ne peut fournir la preuve que son affiliation est à jour lors de la compétition :</p> <p>1^{re} infraction :</p> <ul style="list-style-type: none">- Amende de 150 \$, dont 130 \$ ira dans le fonds.- Obligation de régulariser la situation du joueur ou de l'entraîneur dans les 5 jours ouvrables suivant la compétition.- Suspension pour un tournoi à l'entraîneur de l'équipe fautive. <p>Récidive :</p> <ul style="list-style-type: none">- Amende de 200 \$, dont 170 \$ ira dans le fonds.- Obligation de régulariser la situation du joueur ou de l'entraîneur dans les 5 jours ouvrables suivant la compétition.- Suspension pour un tournoi à l'entraîneur de l'équipe fautive.- Suspension maximale de 3 mois pour le responsable de club.
--	--

Rétroaction

Différentes questions ont été posées et différents commentaires ont été émis :

- Est-ce que la règle s'applique séparément aux volets féminin et masculin d'un club ?

Réponse : Non, c'est tout le club en même temps qui serait visé, car vous payez seulement une affiliation de club.

- La technologie du système d'inscription fait en sorte que c'est difficile de faire des changements. Il semble logique que n'importe quel entraîneur du club membre de Volleyball Québec puisse entraîner à n'importe quelle compétition au cours de l'année. Les entraîneurs travaillent tous ensemble au sein du club.

Réponse : Une liste de tous les entraîneurs sera créée et remise aux clubs en début de saison. Cela permettra à n'importe quel entraîneur sur la liste de participer à une compétition sans qu'il ait été préalablement inscrit sur la liste d'équipe via le système d'inscription en ligne.

- En ce qui a trait à la suspension d'entraîneurs, cela pourrait pénaliser les athlètes dans certains cas puisque les petites structures comptent peu d'entraîneurs. En cas de suspension de l'un d'eux, il serait simplement impossible de se présenter à la compétition puisqu'un remplacement serait difficile.

Réponse : La suspension n'est prévue qu'en cas de récidive. Si les joueurs sont inscrits à l'avance et que les règles sont respectées, la suspension ne devrait pas se produire.

- Est-ce qu'il sera possible de compter plus de joueurs dans nos listes d'équipe?

Réponse : Oui même dans notre système actuel c'est possible, on peut par exemple y inscrire 30 joueurs. Pour ce faire, on doit créer deux listes ; A et B.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

- Oui, l'argent est une bonne motivation pour faire respecter les règles.
- À la place d'effectuer un seul tirage et de remettre de l'argent à un club, vous pourriez faire tirer le montant à quelques clubs et leur offrir un crédit, par exemple pour l'affiliation du club. Par exemple, si 900\$ sont recueillis, trois clubs pigés au hasard pourraient avoir leur affiliation gratuite pour l'année suivante.
Réponse : Bonne idée, la règle pourrait plus tendre vers quelque chose du genre.

5. Suivis

5.1. Réseau Saute et Frappe

Par Mathieu Poirier

Édition 2014

- Résumé du programme
 - o Session d'activités pour garçon de 13 à 17 ans, sans appartenance à une équipe
 - o Formule adaptée au jeune qui veut essayer et apprendre
 - o Formule flexible
 - o Événement provincial inclus
- Approbation unanime de la communauté
- 4 clubs inscrits (Lynx, Drakkar, Envolley, Celtique)
- Gymnastique des clubs pour partir la roue
- Événement de financement
- Événement provincial = succès

Édition 2015

- Approche et suivi des clubs depuis mai.
 - o Démarche appréciée qui fait réfléchir.
 - o Plusieurs clubs font quelque chose de semblable (De Mortagne, Cascades, Essor)
- Nouveauté et aide de Volleyball Québec
 - o Encadrement
 - o Gatineau
 - o Reportage bon coup
 - o Affiches
- Clubs intéressés
 - o Lynx, Drakkar, Envolley, Celtique, Laval, Cascades, Élite, Essor
 - o 7 autres en réflexion
- Recommandations pour favoriser le succès

Rétroaction

- En Ontario, le volleyball masculin a beaucoup de succès et cela vaudrait la peine s'informer et s'inspirer de ce qu'ils font.
- En Ontario, le scolaire et le civil se déroulent de façon consécutive dans la saison.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

- Il ne faut pas attendre un arrimage des saisons avant de poser des actions concrètes.

5.2. Volleyball Registration System

Par Caroline Daoust

- Les travaux avancent, plusieurs associations provinciales et Volleyball Canada l'ont utilisé cette année.
- La personnalisation du système est en cours, mais pas encore complétée pour Volleyball Québec.
- Volleyball Québec avisera les clubs du lancement du service au Québec lorsque le système sera conforme à nos pratiques d'affaires.

Rétroaction

- Est-ce qu'il y a une date de lancement prévue?
Réponse : Nous aimons mieux ne pas promettre de date. Nous vous informerons le temps venu.

5.3. Arrimage des calendriers scolaire et civil

Par Nikolas Perron

- Ligue du RSEQ juvénile féminine division 1
 - o On a rencontré le RSEQ pour discuter de cela. C'est la commission sectorielle qui établit le cadre de référence et qui n'a pas intégré nos recommandations. Le championnat aura lieu le 29 mars en principes.
 - o À la commission sectorielle de février 2016, nous leur proposerons de changer le cadre de référence pour mettre le championnat fin février.
- Saison de compétition :
 - o Nous sommes en discussion avec deux autres sports collectifs du RSEQ : football et basketball
 - o Des suggestions seront proposées à la commission sectorielle qui se déroulera en février 2016

Rétroaction

- Combien d'équipes font partie de la division 1 juvénile du RSEQ?
Réponse : 12 équipes
- Est-ce que le RSEQ a conscience de l'horaire global des athlètes ?
Réponse : Ils ont fait de leur mieux. Certaines équipes sont en désaccord avec le championnat en mars et certaines autres équipes sont en accord pour des raisons budgétaires. Ce sont des athlètes de secondaire 4 et de secondaire 5 qui sont impliqués et nous les avons



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

avertis qu'ils devaient faire attention, car ce ne sont pas les mêmes dates, car ce sont deux catégories différentes, 16 ans et moins et 17 ans et moins, qui sont touchées au civil.

- Est-ce qu'il est possible de ne pas être obligé de participer aux trois événements des circuits de Volleyball Québec ?
Réponse : Oui, mais nous devons le savoir à l'avance en raison des sites de compétition à trouver. Cela pourrait être possible, mais la date limite d'inscription serait en début d'année pour tout le monde. Il s'agira peut-être de deux tournois minimum par équipe.
- Le RSEQ s'improvise un mandat de développer l'excellence.
Réponse : Le RSEQ a répondu à une demande du milieu. Il ne faut pas oublier que les équipes des programmes sport-études ont l'obligation de jouer au sein du circuit Volleyball Québec, c'est ce qui est prévu dans le modèle de développement des athlètes.
- Serait-il mieux de revenir à la formule précédente qui prévoyait un tournoi avant Noël ?
Réponse : La surcharge est toujours en mars peu importe si le premier tournoi est avant ou après Noël, donc non, nous ne reviendrons pas à cette formule.

5.4. Formations d'entraîneurs : Changements à venir

Par Vincent Larivée

- Vincent Larivée et Patricia Bourgault ont participé à une rencontre concernant la « réforme du nouveau PNCE » en avril dernier à Toronto.
- Le volleyball est l'un des derniers sports à faire partie de cette réforme.
- Les noms des niveaux ont tous changé et ils ne seront plus référés aux appellations « niveau 1 », « niveau 2 », etc.
- Volleyball Canada a créé toutes les nouvelles formations en français et en anglais. Les niveaux 1 et 2 seront offerts dès septembre.
- Les gens pourront débiter leur formation sur le web à l'aide d'« e-modules ».
- Volleyball Canada nous a signifié qu'on était très bons à enseigner la technique et les « drills », mais moins forts pour enseigner les « méthodes de prise d'information » et de « prise de décision ». Les nouvelles formations seront davantage axées sur ce point.
- Les formateurs devront tous suivre une formation. Même les évaluateurs des niveaux 1 devront être formés à nouveau.
- On suggère aux gens qui veulent compléter leur « niveau 1 pratique » de le faire le plus tôt possible.
- Volleyball Canada est assez flexible en ce qui a trait à la transition et l'objectif n'est pas de « recaler » les entraîneurs.



Volleyball Québec
 4545 avenue Pierre-De Coubertin
 Montréal Québec H1V 0B2
 Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
 www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Rétroaction

- Que va-t-il arriver avec les demandes d'équivalence? C'est toujours un atout pour le jeune qui suit sa formation universitaire de pouvoir obtenir un niveau d'entraîneur.
Réponse : Il est possible que les équivalences ne soient plus reconnues.
- Sur combien de temps seront étendus les e-modules?
Réponse : Tu ne peux pas avoir accès aux modules sans être inscrit au stage. Tu n'es pas obligé de compléter le « e-module » en une seule session. Nous ne savons pas le délai maximal exact pour compléter le « e-module ».

5.5. Possibilité de commandites régionales/kiosques pour les tournois de Volleyball Québec Par Martin Gérin-Lajoie

Commandites

- Volleyball Québec désire offrir aux clubs affiliés la possibilité d'utiliser sa propriété comme moyen de financement en permettant au club hôte d'une compétition de Volleyball Québec de s'associer à un commanditaire de type « présenté par » dans le respect de certaines conditions.
- Le choix du commanditaire doit être approuvé par Volleyball Québec.
- Volleyball Québec se réserve le droit de refuser toute organisation qui présenterait des produits ou services dans les catégories déjà occupées par ses commanditaires avec entente d'exclusivité.
- **Visibilité pour le commanditaire**
 - o Nom du commanditaire dans le titre de l'événement sur le site web de Volleyball Québec jusqu'au début de la saison suivante.
 - o Logo du commanditaire dans toutes les communications et les documents relatifs à la compétition commanditée.
 - o Le club s'engage à prendre en charge la visibilité locale du commanditaire au regard de l'entente qui aura eu lieu avec le commanditaire.

Type	Commandite minimale	Part au club hôte	Part à Volleyball Québec (visibilité)	Montant maximal de la part à Volleyball Québec
Circuit	800\$	85%	15%	150\$
Championnat	1200\$	85%	15%	225\$
Tournée Volleyball Québec	900\$	85%	15%	150\$

Kiosques

- Le choix de l'exposant doit être approuvé par Volleyball Québec.



Volleyball Québec
 4545 avenue Pierre-De Coubertin
 Montréal Québec H1V 0B2
 Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
 www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

- Volleyball Québec se réserve le droit de refuser toute organisation qui présenterait des produits ou services dans les catégories déjà occupées par ses commanditaires avec entente d'exclusivité. Volleyball Québec se réserve également le droit de limiter l'affichage des exposants et la vente d'items en particulier si cela enfreignait les ententes actuelles chez Volleyball Québec.
- Tout exposant/vendeur qui choisit de vendre – lors d'un événement de Volleyball Québec – dans les catégories identifiées est tenu de vendre **EXCLUSIVEMENT** les produits officiels identifiés par Volleyball Québec pour ces catégories.

Type	Droits d'accès	Part au club hôte	Part à Volleyball Québec (visibilité)
Championnat et circuit	10\$ par équipe inscrite	85%	15%
Tournée Volleyball Québec	2\$ par équipe inscrite	85%	15%

Rétroaction

- Que se passe-t-il s'il y a deux sites de compétition?
Réponse : On peut faire payer le prix pour le nombre d'équipes présentes au site de compétition en même temps. Sinon, l'exposant a la possibilité de présenter un kiosque sur chacun des sites de compétition.
- Qui émet le reçu de commandite ?
Réponse : Volleyball Québec

6. Varia

Intervenants variés

6.1. Tournoi à Pâques

- Le tournoi à Pâques cause un problème. On remarque un problème de désengagement des jeunes, car plusieurs événements tels que les congés de Pâques et de la semaine de relâche sont occupés par des compétitions.

Réponse : Cela fait des dizaines d'années qu'un tournoi a lieu pendant la fin de semaine de Pâques. C'est difficile d'établir le calendrier en raison du championnat scolaire en avril. Le RSEQ ne placera jamais de tournoi à Pâques, ainsi on n'a pas le choix de capitaliser là-dessus et d'occuper cette date. Comme mentionné précédemment, nous serons imaginatifs et flexibles en ce qui a trait aux circuits de Volleyball Québec et en ce qui concerne la possibilité d'abolir l'obligation de participer aux trois événements.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

6.2. « Seeding » lors des Championnats de Volleyball Québec

- Le fait de permettre aux équipes de ne pas jouer lors des trois tournois du circuit fera en sorte qu'il y aura peut-être un problème en lien avec le « seeding » des championnats.

Réponses :

- Le « seeding » sera créé à partir d'arguments rationnels
- Possibilité de former un comité qui se chargera d'établir le « seeding », toujours à partir d'arguments rationnels.
- Si on prend en considération que les équipes qui participent au circuit cela peut pénaliser certaines équipes.
- On n'enlèvera jamais la subjectivité d'un tel processus, car chacune des équipes ne jouera jamais contre toutes les autres équipes dans un même tournoi avant la tenue du championnat.

6.3. Ballons pour la saison 2015-2016

- Des commentaires ont été émis en lien avec le ballon MVA-200 à savoir si des modèles plus adéquats pour les plus jeunes catégories seraient disponibles. Volleyball Québec a donc inclus une question concernant un possible changement de ballon dans son sondage de fin de saison.

Question du sondage : « Seriez-vous en accord pour utiliser le ballon MIP300 pour les catégories 14 à 18 ans et moins ? Le MIP300 a une structure différente du MVA-200 ce qui fait en sorte qu'il est plus « souple » au contact. Le ballon MVA-200 serait utilisé pour les catégories 21 ans et moins et ouverte »

Les réponses ont été très partagées :

Oui	30	41.7 %
Non	24	33.3 %
Indifférent	14	19.4 %
Sans objet	4	5.6 %

- Au début de l'entente avec Mikasa, on avait évoqué la possibilité d'utiliser des ballons différents pour différentes catégories, mais le consensus avait été d'utiliser le même ballon pour toutes les catégories afin de réduire les coûts au sein des clubs.
- La principale différence entre le ballon MVA 200 (utilisé pour toutes les catégories) et le ballon MIP 300 (potentiel ballon pour les plus jeunes catégories) est le matériel du fil qui compose le ballon. Un fil de nylon est utilisé pour le MVA 200 et un fil de coton est utilisé pour le MIP 300. Cela peut faire une différence sur l'impact du ballon en réception. Les deux types de ballon ont le même poids. LE MIP 300 est moins dispendieux que le MVA 200.
- Félix Dion, président de Mikasa Sports Canada, explique que certaines provinces n'utilisent pas le même ballon pour toutes les catégories de compétition et que plusieurs combinaisons sont possibles. Par exemple, le MVA 200 pour les athlètes plus « vieux » et le MIP 300 pour les plus jeunes.



Volleyball Québec
 4545 avenue Pierre-De Coubertin
 Montréal Québec H1V 0B2
 Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
 www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

- On suggère de changer progressivement afin de réduire les coûts. Cela ferait en sorte qu'un plus petit nombre de ballons serait à renouveler et que les MVA 200 pourraient être utilisés pour les catégories plus « âgées ».
- On se demande si on change également le ballon pour les garçons. On affirme que c'est moins compliqué si c'est le même ballon pour les filles et pour les gars.
- Un vote est effectué afin d'évaluer les différentes options

Choix	Nombre de votes au 1 ^{er} tour	Nombre de votes au 2 ^e tour
Dès septembre 2015 MIP 300 pour 14, 15, 16, 17 et 18 ans et moins	9	9
Septembre 2015 : MIP 300 pour le 14 ans et moins Septembre 2016 : MIP 300 pour 14, 15 et 16 ans et moins Septembre 2017 : MIP 300 pour 14, 15, 16, 17 et 18 ans et moins	6	7
On conserve le MVA 200 pour toutes les catégories	0	0
Je m'abstiens.	2	1

- À la suite du vote, on remarque qu'il y a consensus pour changer de ballon, mais c'est très partagé entre le « changement immédiat » et le « changement progressif ».
- Un sondage sera effectué auprès de tous les clubs affiliés dans les prochaines semaines. Un vote sera attribué par club.

7. Mot de la fin

Par Martin Gérin-Lajoie

Martin Gérin-Lajoie remercie les participants d'avoir pris part à cette activité et d'avoir partagé leurs opinions. Il leur rappelle que la communication est importante en tout temps et qu'elle ne s'arrête pas au forum.